

BULLETIN DE DON

Donner à l'Association IRIS

C'est soutenir l'action forte de l'association en faveur des patients atteints d'un DIP.

C'est donner plus de poids à l'association auprès des institutions, et de nos différents partenaires.

C'est pérenniser les missions de l'association IRIS :

- Informer et soutenir les familles
- Favoriser le diagnostic
- Représenter les patients auprès des instances publiques et privées
- Promouvoir le don de sang et de moelle osseuse

Tenir vos informations à jour, c'est pour nous essentiel !

Nous vous invitons à remplir le plus précisément possible l'ensemble des champs de ce bulletin de don afin de réactualiser vos informations médicales et de contact. Ces informations contribuent à enrichir le plaidoyer de l'association car elles constituent des éléments factuels, anonymisés, à porter à la connaissance des décideurs politiques et diverses institutions. Cette base de données nous permet de vous contacter et de vous envoyer nos publications. Nous vous rappelons que toutes vos données personnelles sont utilisées exclusivement dans le cadre des actions menées par IRIS. Seules nos trois salariées y ont accès et aucune n'est communiquée sans votre consentement préalable.

ÉTAPE 1 - JE FAIS UN DON

Le montant de l'adhésion est de 25 €, il est déductible de vos impôts. Vous pouvez également ajouter un don complémentaire également déductible. *Vos dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

 25 €

 50 €

 75 €

 100 €

 150 €

 Autre montant : €

 Première adhésion

 Renouvellement

 Monsieur

 Madame

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone E-mail

JE SUIS

 un patient touché par un DIP

 un membre de la famille

 un parent ou représentant légal

 un sympathisant

J'ACCEPTÉ

...que mes coordonnées soient éventuellement communiquées

 à un représentant d'IRIS

 à d'autres familles

Votre adhésion comprend l'abonnement à notre publication « Le Fil d'IRIS »

Je souhaite la recevoir :

 par courrier

 par mail

ÉTAPE 2 - MES INFORMATIONS

Ces informations sont importantes pour l'action de l'association, merci de les compléter.

Nom et prénom de la personne touchée

Date de naissance Année du diagnostic

Nom du déficit immunitaire

Centre hospitalier de référence

Nom du médecin référent

Principaux traitements :

Antibiotiques Corticoïdes

Antifongiques Neupogen

Immunoglobulines

Autres

Bénéficiez-vous d'une prise en charge à 100 % ? oui non

Bénéficiez-vous d'une prestation sociale ? oui non

Bénéficiez-vous d'un taux d'invalidité reconnu ? oui non

ÉTAPE 3 - MON PAIEMENT

Membres adhérents supplémentaires à la même adresse : 25 € X

Nom et prénom Nom et prénom

Nom et prénom Nom et prénom

Nom et prénom Nom et prénom

Ci-joint un chèque global de €

Quelques idées de cadeau de fête de fin d'année

**Le livret de pâtisseries « Gourmandises de blogueurs* »
édité à l'occasion de la semaine mondiale des DIP,**

12 recettes, 12 DIP x 10 € = €
+ frais de port (+ 4,90 €)

La Mascotte d'IRIS*

Mascotte x 10 € = €
+ frais de port (+ 5,50 €)

TOTAL €



* Ces articles sont en vente au seul profit d'IRIS dans la limite des stocks disponibles.
L'achat de ces articles n'est pas assimilable à un don et ne donne pas droit à la déduction d'impôts.

Merci de retourner ce bulletin et le règlement à l'ordre d'IRIS : 247 avenue du Colonel-Péchet - 54200 TOUL
(pour toute réception de don, un reçu vous sera envoyé en fin d'année).

Conformément à la loi française N78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (CNIL), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant en vous adressant à IRIS.